

One City. One Schedule.

Starts the week of
Monday, February 2, 2015



CoteSaintLuc.org

Starting the week of Monday, February 2, 2015, all single-family homes and duplexes in Côte Saint-Luc will have the same curbside collection schedule.



Monday

Brown bin
(organic waste)



Tuesday

Blue bin
(recyclables)



Wednesday

Bulky Waste
(couches, etc.)



Thursday

Garbage

How will this affect you?

For some areas of Côte Saint-Luc, the curbside collection schedule is the same as before. For others, it will change.

When's the earliest I can place my items at the curb?

You can start placing closed-lid bins at the curb at 10 pm the night before the collection. You can place bulky waste as of noon the day before.

When's the latest I can place my items at the curb?

Place your blue bin at the curb by 7 am on Tuesdays. Brown bins, bulky waste, and garbage bins must be placed by 8 am on the day of collection.

Why the change?

It made financial sense to outsource garbage collection and organic waste collection. The contractor has the capacity to collect garbage from single-family homes and duplexes across Côte Saint-Luc in one day. Same with organics and bulky waste. We decided to simplify collection and schedule it on the same day.

What about apartments and condos?

If you are the superintendent of an apartment building or condo, please prepare your garbage bins or containers on Mondays and Thursdays. Recycling collection will still be on Tuesdays. For more information, contact the Côte Saint-Luc Public Works Department at 514-485-6868.

To learn more about
waste collection, visit
CoteSaintLuc.org/HouseholdWaste.

 Drop off old electronic items (computers, monitors, etc.) and household hazardous waste (paint, CFL bulbs, etc.) to the EcoCentre at 6925 Côte-des-Neiges or Public Works (7001 Mackle Rd.). Call 514-485-6868 to arrange a pick up of an old TV.

Une ville. Un horaire.

À partir du
lundi 2 février 2015.



CoteSaintLuc.org

À partir du lundi 2 février 2015, toutes les maisons unifamiliales et duplex de Côte Saint-Luc seront sur le même horaire de collecte en bordure de rue des matières résiduelles.



Lundi

Bac brun
(matières organiques)



Mardi

Bac bleu
(matières recyclables)



Mercredi

**Déchets
volumineux**
(divans, etc.)



Jeudi

Déchets

Comment cela vous affecte-t-il?

Pour certains secteurs de Côte Saint-Luc, le jour de collecte des diverses matières résiduelles reste pareil. Pour d'autres, il changera.

À partir de quelle heure peut-on placer les items en bordure de rue pour la collecte?

Les bacs munis d'un couvercle peuvent être placés à partir de 22 h la nuit précédent le jour de la collecte. Les déchets volumineux peuvent être placés en bordure de rue à partir de mardi midi.

Au plus tard, à quelle heure mes items doivent-ils être en bordure de rue?

Les bacs bleus doivent être en bordure de rue au plus tard à 7 h le mardi matin. Les bacs bruns, les déchets volumineux et les déchets doivent être en bordure de rue avant 8 h du matin le jour de leur collecte.


Pourquoi le changement?

L'embauche d'un sous-contracteur pour la collecte des déchets et des matières organiques est une décision financièrement responsable. Le sous-contracteur embauché possède les ressources pour effectuer la collecte des déchets de toutes les maisons unifamiliales et les duplex le même jour. Et, de même pour la collecte des matières organiques et des déchets volumineux, nous avons donc décidé de simplifier la cédule de collecte.

Qu'en est-il des immeubles et condominiums

Les superintendants d'immeubles ou de condominiums sont priés de préparer leurs bacs ou conteneurs de poubelles les lundis et jeudis. Le recyclage continue d'être ramassé le mardi. Pour plus d'information, communiquer avec le service des Travaux publics au 514-485-6868.

Pour en savoir plus sur la collecte des résidus domestiques, consulter CoteSaintLuc.org/fr/DechetsDomestiques.

 Déposez vos vieux électroniques (ordinateurs, écrans, etc..) et vos résidus domestiques dangereux (peintures, ampoules fluorescentes compactes, etc..) à l'Écocentre Côte-des-Neiges (6928, ch. Côte-des-Neiges) ou aux Travaux publics (7001, ch. Mackle). Pour faire ramasser un vieux téléviseur, appelez au 514-485-6868.